

**Municipalité de Saint-Sophie-d'Halifax
Province de Québec
Canada**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax, tenue le 13 juin 2017, à 20 heures, au Centre Communautaire, 10 rue de l'Église.

Sont présents:, Manon Lambert, Sylvain Laganière, Normand Provencher, Laurence Andrée Lavigne et Jean Goulet, conseillers et conseillère, formant quorum sous la présidence de Mme Marie-Claude Chouinard, mairesse.

Est également présente Mme Martine Bernier, directrice générale/ secrétaire-trésorière.

86-06-17
Ordre du jour

Il est proposé par Laurence Andrée Lavigne, appuyé et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

ADOPTÉ

87-06-17
Procès-verbaux
9, 16, 30 mai

Il est proposé par Manon Lambert, appuyé et résolu à l'unanimité que les procès-verbaux du 9, 16 et 30 mai 2017 soient acceptés tels que rédigés.

ADOPTÉ

88-06-17
Comptes
municipaux

Il est proposé par Jean Goulet, appuyé et résolu à l'unanimité que le conseil approuve et autorise le paiement des comptes :

Comptes à ratifier :	18 347.42 \$
Compte à payer :	<u>125 566.19 \$</u>

Total des paiements	143 913.61 \$
---------------------	---------------

ADOPTÉ

89-06-17
Congrès FQM

Il est proposé par Manon Lambert, appuyé et résolu à l'unanimité de défrayer le coût de l'inscription de Marie-Claude Chouinard, mairesse et un conseiller (ère) au congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités, à Québec, les 28, 29 et 30 septembre 2017. D'autoriser la secrétaire-trésorière à effectuer le paiement des inscriptions au coût de 760 \$ chacune et de billets pour le souper gala du 28 septembre au coût de 32 \$ chacune et de billets pour la soirée spectacle du 29 septembre au coût de 56.50 \$ chacune, plus les taxes, ainsi que le remboursement des dépenses afférentes.

ADOPTÉ

90-06-17
Fonds régional
carrières et
sablères

ATTENDU QUE la MRC de L'Érable a adopté le règlement numéro 297 créant le fonds régional réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques, lequel a été modifié par le règlement numéro 329, adopté le 13 février 2013;

ATTENDU QUE la MRC de L'Érable a perçu, au cours de l'exercice 2016, des droits payables par les exploitants de carrières et sablières pour des substances visées par le règlement no 329 et susceptibles de transiter par les voies publiques municipales;

ATTENDU QUE le règlement no 297 prévoit, par son article 4.1, des critères d'attribution des fonds à être répartis entre les municipalités de la MRC;

ATTENDU le tableau de répartition du fonds constitué par la MRC de L'Érable;

ATTENDU QUE les municipalités de la MRC ont droit d'utiliser les sommes provenant du fonds aux fins prévues par l'article 78.1 de la Loi sur les compétences municipales;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean Goulet, appuyé et résolu à l'unanimité :

- QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax demande à la MRC de L'Érable le versement d'un montant de 12 883.01 \$, tel que prévu au tableau de répartition fourni par la MRC de L'Érable;
- QUE la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax entend réaliser les travaux suivants :
 - Réfection d'une partie du rang 6
- QUE la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax s'engage à utiliser ces sommes conformément aux dispositions de l'article 78.1 de la Loi sur les compétences municipales, ainsi qu'à l'article 4 du règlement no 297 de la MRC soit pour :
 - la réfection ou l'entretien de toute ou partie de voies publiques par lesquelles transitent ou sont susceptibles de transiter des substances à l'égard desquelles un droit est payable;
 - des travaux visant à pallier les inconvénients liés au transport de ces substances.

QUE cette résolution soit transmise à la MRC de L'Érable.

ADOPTÉ

91-06-17
Acceptation
soumission
réparation
asphalte

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions pour réparation d'asphalte, pour une quantité d'environ 500 tonnes, faite le 6 juin 2017 à 10 :05 au bureau municipal ;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues de :

<u>Soumissions reçues :</u>	<u>Prix avec taxes</u>
Pavage Lagacé & frères inc.	120.67 \$ la tonne
Pavage Veilleux (1990) inc.	139.12 \$ la tonne
Sintra inc.	141.01 \$ la tonne
Asphalte Langlois	171.31 \$ la tonne
Pavage Centre Sud du Québec inc.	171.89 \$ la tonne

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Normand Provencher, appuyé et résolu à l'unanimité de retenir la plus basse soumission conforme, soit celle de Pavage Lagacé & frères inc., pour environ 500 tonnes d'asphalte pour diverses réparations d'asphalte au coût de 120.67 \$ la tonne métrique, taxes incluses.

ADOPTÉ

92-06-17
Soumission
Travaux rang 8

Il est proposé par Manon Lambert, appuyé et résolu à l'unanimité de demander des soumissions sur invitation pour des travaux de réparation du traitement de surface dans le rang 8 et de mandater le service d'ingénierie de la MRC de L'Érable de préparer les documents d'appel d'offres.

ADOPTÉ

93-06-17
Mandat à
Englobe
travaux rg.4
et Rte Béliveau

Il est proposé par Jean Goulet, appuyé et résolu à l'unanimité de mandater Englobe Corp pour la réalisation d'une étude pédologique comprenant 6 forages d'infrastructures routières d'une profondeur de 2 mètres, des essais en laboratoire pour déterminer la nature et certaines propriétés des matériaux de sol en place pour les travaux à effectuer dans le rang 4 et la route Béliveau. Le tout, selon leur offre de service en date du 24 mai 2017, pour un montant de 5 625.00 \$, plus les taxes.

ADOPTÉ

94-06-17
Embauche
adjointe camp
de jour

Il est proposé par Laurence Andrée Lavigne, appuyé et résolu à l'unanimité que Florence Fournier soit embauchée comme adjointe au camp de jour pour l'année 2017, selon les conditions mentionnées au contrat entre cette dernière et la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax et que Mme Martine Bernier, directrice générale, soit autorisée à signer ledit contrat.

ADOPTÉ

95-06-17
Emprunt
temporaire

Il est proposé par Normand Provencher, appuyé et résolu à l'unanimité d'autoriser la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax à emprunter auprès de la Caisse Desjardins de l'Érable, sous forme de prêt temporaire un maximum de 324 421 \$ en vertu du Règlement d'emprunt no. 25-2016 pour des travaux de resurfaçage d'une portion du rang 6, représentant le montant de l'emprunt permanent autorisé par le ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire et que Mme Marie-Claude Chouinard, mairesse et Mme Martine Bernier, directrice générale, soient autorisées à signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉ

96-06-17
Projet Nouveaux
Horizons

Il est proposé par Jean Goulet, appuyé et résolu à l'unanimité que la Municipalité présente deux demandes de financement au programme Nouveaux Horizons pour les aînés et autorise Mme Martine Bernier, directrice générale, à signer les documents relatifs à cette demande.

ADOPTÉ

Avis de motion

AVIS DE MOTION est donné par Jean Goulet qu'il présentera ou fera présenter un règlement modifiant le règlement d'emprunt no. 39-2017.

Arrivée du conseiller Sylvain Laganière à 20 :35 heures.

97-06-17
Levée de
la séance

Il est proposé par Laurence Andrée Lavigne, appuyé et résolu à l'unanimité que la présente séance soit levée à 20 :40 heures.

ADOPTÉ

Marie-Claude Chouinard
Mairesse

Martine Bernier, directrice générale /
Secrétaire-trésorière

Je, Marie-Claude Chouinard, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.